

Article 31 du Règlement

considérablement supérieure à la hausse de 1 p. 100 de l'essence, une augmentation dont il faut s'inquiéter. Cette taxe ressemble à la TPS, du fait qu'elle sera appliquée sur tous les produits et aura des répercussions plus graves sur les localités du nord que sur les régions du sud du pays.

Je poursuivrai après la période des questions.

Le président suppléant (M. Paproski): Le député de Saskatoon—Humboldt aura dix minutes pour compléter son discours et dix minutes pour les questions et les commentaires.

Comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil pour le reprendre à 14 heures.

(La séance est suspendue à 13 heures.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

LA HONGRIE

M. Tom Wappel (Scarborough—Ouest): Monsieur le Président, il y a 33 ans, le 23 octobre 1956, le flambeau de la liberté a brièvement dissipé la nuit du stalinisme qui enveloppait la Hongrie.

Des hommes et des femmes se sont battus pour libérer leur bien-aimée patrie. C'est en retenant son souffle que le monde a tourné le regard sur la lutte d'une poignée de patriotes qui ont osé affronter le redoutable géant soviétique dans leur quête de démocratie et de respect des droits de la personne. Malgré les promesses, le monde occidental n'a rien fait pendant que ces gens se battaient courageusement, comme des héros, jusqu'à la mort. Ces hommes et ces femmes n'ont pas versé leur sang en vain.

Trente-trois ans plus tard, la réforme démocratique commence à porter ses fruits grâce au combat de ceux qui sont morts en 1956.

La Hongrie est aujourd'hui en pleine ébullition. Des réformes, que l'on jugeait impossibles à réaliser il n'y a que quelques années, sont adoptées presque tous les jours. Nous, au Canada, et le monde occidental observons la situation avec espoir. Or, nous devons être très vigilants pour nous assurer que les progrès accomplis grâce aux sacrifices de ceux qui se sont battus pour la liberté ne seront pas balayés par de nouveaux mouvements de répression.

* * *

L'IMMIGRATION

M. Dan Heap (Trinity—Spadina): Monsieur le Président, le 5 octobre, la ministre de l'Emploi et de l'Immigration a annoncé qu'elle levait le moratoire sur l'expulsion de Haïtiens. Elle a dit juger que la situation politique dans ce pays était revenue à la normale après l'immense vague de violence qui a perturbé la tentative d'élections, le 8 novembre 1987. Cinquante requérants du statut de réfugié seront donc renvoyés en Haïti, le premier devant partir demain.

Pendant des décennies, les Haïtiens ont été terrorisés par le régime Duvalier. Depuis 1986, ils ont eu quatre gouvernements successifs qui ont pris le pouvoir par les armes.

Selon la revue de juin 1989 sur Haïti qu'a publiée le Centre de documentation sur l'immigration et les réfugiés, les violations des droits de la personne continuent sous le régime actuel. Elles comprennent la torture, les exécutions sommaires, les disparitions, les arrestations arbitraires et les détentions.

Les tontons macoutes circulent encore librement en Haïti, probablement avec la bénédiction du gouvernement militaire.

Je demande à la ministre de lire le rapport de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié et de s'entretenir avec Amnistie Internationale avant de renvoyer des Haïtiens risquer la mort.

* * *

L'OFFICE NATIONAL DES TRANSPORTS

M. Bill Casey (Cumberland—Colchester): Monsieur le Président, je suis heureux d'annoncer que l'Office national des transports a adopté aujourd'hui l'ordonnance n° 1989-R-326 sur la répartition des coûts de reconstruction du passage supérieur enjambant la voie ferrée du CN près de Truro, en Nouvelle-Écosse.